

# AUTO-ECOLE L'ISLOISE 2000

## **Programme de la Formation Complémentaire POST PERMIS de la catégorie B du Permis de Conduire**

### **Préambule :**

En 2016, les conducteurs novices ont été impliqués dans un quart des accidents de la route ayant entraîné des blessures ou la mort ; 144 d'entre eux y ont perdu la vie. Au cours des six premiers mois après l'obtention du permis de conduire, il existe un pic d'accidents chez les conducteurs novices. Le risque d'être impliqué dans un accident mortel est multiplié par 2 dans les trois premiers mois et par 1,5 dans les trois mois suivants. En cause ? Un sentiment de surpuissance dans les mois qui suivent l'obtention du permis de conduire. L'objectif de la formation post-permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

### **1) Les enjeux de la Formation Post Permis :**

Cette formation est essentielle car une accidentalité particulièrement élevée est observée au cours des premiers mois qui suivent l'obtention du Permis de Conduire. En effet, près de 25 % des accidents de la route ayant entraînés des blessures ou des morts sont commis par des conducteurs novices. Les formations post permis sont l'occasion d'engager auprès des jeunes conducteurs une démarche de réflexion sur leurs comportements et leur perception des risques. Ce type de dispositif a déjà fait ses preuves et de nombreux pays européens l'ont déjà mis en place comme la Finlande, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, l'Estonie, la Slovénie, etc.

### **2) L'organisme de Formation :**

#### **Etablissement de Formation**

Raison Sociale : SELAS AUTO-ECOLE L'ISLOISE 2000  
Gérant : Frédéric COUSSEAU

Adresse : 1 Place de l'Hôtel de Ville  
32600 L'Isle-Jourdain

Téléphone : 05 62 07 01 60

Responsable des relations avec les élèves :  
Frédéric COUSSEAU

Adresse électronique :  
lisloise2000@gmail.com

### **3) Les prérequis :**

Cette formation complémentaire est soumise à plusieurs conditions :

- Les candidats se présentant pour la première fois à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.
- La formation ne pourra être passée qu'entre les 6<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> mois suivant l'obtention du Permis de Conduire.
- La formation ne sera ouverte qu'aux candidats titulaires d'un premier Permis de Conduire des catégories A1, A2, B1 et B.
- La réduction de la période probatoire ne pourra être effective que si aucune infraction entraînant un retrait de point n'a été commise.
- La formation est collective (entre 6 et 12 stagiaires).
- La formation doit être dispensée par un Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité et ayant, au préalable, suivi la formation post permis.

### **4) Public visé :**

Cette formation complémentaire s'inscrit dans une **démarche volontaire** et s'adresse exclusivement aux **titulaires d'un 1<sup>er</sup> permis de conduire auto (B ou B1) ou moto (A1 ou A2) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois.**

### **5) Durée de la Formation :**

7 heures sur une journée complète.

### **6) Objectif de la Formation :**

La Sécurité Routière souhaite construire, via cette formation, une réflexion auprès des Conducteurs Novices. Le but de la formation Post-Permis est de lutter contre le phénomène de « sur-confiance » qui intervient après la première année de Permis de Conduire en invitant les jeunes à mieux appréhender les risques de la route et à éviter les accidents.

### **7) Programme de Formation :**



a) Programme de la matinée :

<b>Améliorer la compréhension et la gestion des situations complexes de conduite</b>	
Séquences et Objectifs	Contenus et Outils Pédagogiques
<p>1. Présentation de la Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.</li> <li>• Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.</li> </ul> <p>Durée : 10 minutes.</p>	<p>Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique ( anonymat, liberté de parole, etc.) Cadre réglementaire ( horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.) Présentation de la Formation (différentes séquences, organisation, etc.)</p> <p>Cette séquence permet à l'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.</p>
<p>2. Questionnaire d'entrée en Formation (auto-évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se connaître en tant que conducteur.</li> <li>• Connaître et prendre en compte ses limites.</li> </ul> <p>Durée : 15 minutes.</p>	<p>Le questionnaire permet de se définir en tant qu'individu et en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis , nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.)</p> <p>Cette séquence permet à l'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la Formation.</p>
<p>3. Constitution du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confronter ses expériences au groupe.</li> <li>• Découvrir sa singularité.</li> <li>• Créer du lien.</li> </ul> <p>Durée 35 minutes.</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de partager leurs expériences. (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations complexes rencontrées, etc.).</p>
<p>4. Traitement du questionnaire d'auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confronter ses expériences au groupe.</li> <li>• Découvrir le groupe.</li> </ul> <p>Durée : 45 minutes.</p>	<p>Exploiter les réponses des stagiaires au questionnaire en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p>5. Perception des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se positionner face au risque.</li> <li>• Se confronter à la perception des autres.</li> <li>• Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.</li> </ul> <p>Durée : 1 heure.</p>	<p>Evaluer individuellement la perception des risques, notamment au regard du vécu des autres stagiaires. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager les tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.</p> <p>L'utilisation de supports présentant des risques en situation de conduite par l'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière permet de mener une discussion à partir du ressenti des élèves.</p>
<p>6. Situations complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les situations complexes.</li> <li>• Résoudre des situations complexes.</li> </ul> <p>Durée : 1 heure et 15 minutes.</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et plusieurs catégories d'usagers. L'utilisation de supports permet aux élèves de se positionner , individuellement et au sein du groupe, face aux situations présentées.</p>

En introduction des séquences 5 et 6, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Les exercices sur simulateur ne doivent pas dépasser les 20 minutes et doivent être encadrés par un Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière. Le paramétrage du simulateur évite, dans la mesure du possible, les situations d'accident.



b) Programme de l'après-midi :

<b>Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables</b>	
Séquences et Objectifs	Contenus et Outils Pédagogiques
<p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de construire et anticiper ses déplacements.</li> <li>• Prendre conscience des influences du contexte (pairs, environnement, véhicule, etc.).</li> <li>• Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.).</li> </ul> <p>Durée : 1 heure et 45 minutes.</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant d'élaborer une suite à un scénario, d'imaginer des dangers potentiels, d'aider à exprimer son désaccord, etc.</p> <p>Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario, ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>
<p>8. Choix de mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se connaître en tant qu'utilisateur de la route.</li> <li>• Etre conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.</li> <li>• Etre sensibilisé aux questions environnementales.</li> <li>• Découvrir des modes de déplacements alternatifs</li> </ul> <p>Durée : 1 heure.</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'auto-évaluation, cette séquence permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.</li> <li>- faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.</li> </ul> <p>L'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.</p> <p>L'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. Bilan avec Engagement :</p> <p>Durée : 15 minutes.</p>	<p>Les stagiaires sont amenés à s'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.</p> <p>Un support sur lequel cet engagement est matérialisé est remis aux stagiaires.</p>

A la fin de la Formation, une attestation de suivi de la Formation Complémentaire est remise par l'établissement d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière. Elle permet aux Conducteurs Novices de réduire la période probatoire du Permis de Conduire.

## **8) Réduction de la période probatoire :**

Pour ceux ayant suivi les Formations A1, A2, B1 et B (sans passer par l'Apprentissage Anticipé de la Conduite), la période probatoire du Permis de Conduire est réduite de 1 an.

Pour ceux ayant suivi la Formation Apprentissage Anticipé de la Conduite, la période probatoire du Permis de Conduire est réduite de 6 mois.